

Communiqué de presse  
Paris, le mercredi 21 novembre 2012

**Séance solennelle**  
**Proclamation et remise des Prix décernés en 2012**  
**mercredi 21 novembre 2012**  
**Institut de France**  
**23, quai Conti – Paris VI<sup>e</sup>**

**L'Académie des beaux-arts encourage et soutient la création dans toutes ses expressions.**

Le 21 novembre 2012, sous la Coupole de l'Institut de France, l'Académie des beaux-arts proclamera dans le cadre de sa séance publique le palmarès des Prix qu'elle a décernés au titre de l'année 2012.

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq Académies composant l'Institut de France. Forte de 57 fauteuils répartis dans 7 sections artistiques et une de « membres libres » réunissant mécènes et personnalités du monde culturel, elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création en aidant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement des résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

**Des revenus qui proviennent de dons et de legs de mécènes**

Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et de legs. Grâce à ces derniers et aux revenus de ses fondations, elle distribue environ 1 000 000 € de prix attribués à des artistes de toutes disciplines – peinture, sculpture, architecture, gravure composition musicale, cinéma et audiovisuel, photographie – et de tous âges. Dans le souci constant d'encourager la création, elle contribue aussi à l'épanouissement des jeunes générations d'artistes par des prix d'encouragement qu'elle accorde dans différentes disciplines. L'Académie attribue aussi des aides aux artistes en difficulté.

Elle administre également son important patrimoine muséal composé notamment du musée Marmottan Monet et de la bibliothèque Marmottan, de la Fondation Claude Monet et de la Villa Ephrussi de Rothschild.

## Principaux Prix décernés par l'Académie des beaux-arts en 2012

- **Les Prix de la Fondation Simone et Cino Del Duca**, d'une valeur de 50 000 € chacun, ont été décernés à **Antonio Seguí** pour la peinture, **Jean Anguera** pour la sculpture et **György Kurtag** pour la composition musicale.
- **Le Prix Liliane Bettencourt pour le Chant Choral**, d'une valeur de 40 000 € a été décerné à l'ensemble **Diabolus in Musica** dirigé par Antoine Guerber.
- **Le Grand Prix d'Architecture** a été décerné à **Simon Moisiere**, d'une valeur de 20 000 € le deuxième prix décerné à **Raphaël Masson**, d'une valeur de 9 000 € et le troisième prix décerné à **Nicolas Simon** d'une valeur de 4 000 €
- **Les Prix Pierre Cardin** d'une valeur de 7623 € chacun, ont été décernés à **Oda Jaune** pour la peinture, **Christiane Muller** pour la sculpture, **Isabel Herault** pour l'architecture, **Baptiste Fompeyrine** pour la gravure et à **David Hudry** pour la composition musicale.
- **Le Prix François-Victor Noury**, d'une valeur de 20 000 € a été décerné à **Pierre Schoeller**, réalisateur de *L'Exercice de l'Etat* (2011).
- **Le Prix de Photographie Marc Ladreit de Lacharrière – Académie des beaux-arts**, d'une valeur de 15 000 €, a été décerné à **Katharine Cooper**.
- **Le Prix de la Fondation Pierre Gianadda** (prix de sculpture), d'une valeur de 10 000 € a été décerné à **Martine Demal**.
- **Les Prix d'ouvrages d'art dont le Prix du Cercle Montherlant – Académie des beaux-arts** d'une valeur de 10 000 € a été décerné à **Henri Stierlin** pour l'ouvrage *L'Art persan* (Imprimerie nationale Éditions).  
  
**le Prix Jean Lurçat**, Grand prix de bibliophilie, d'une valeur de 5000 €, a été décerné à l'ouvrage *L'Enfant au nuage* (Robert et Lydie Dutrou éditeurs), de **Jean Daive** (texte) et **Eduardo Arroyo** (illustration).
- **Le Grand Prix d'Orgue Jean-Louis Florentz de l'Académie des beaux-arts attribué dans le cadre du Printemps des Orgues du Maine-et-Loire**, d'une valeur de 4 500 €, a été décerné à **David Cassan**.

### Académie des beaux-arts

Aurore Bachelet  
23, quai Conti – 75006 Paris  
Tél. : 01 44 41 43 20  
[www.academie-des-beaux-arts.fr](http://www.academie-des-beaux-arts.fr)